

2e KARTATHLON Circuit du Val d'Argenton Dimanche 5 Février 2012

REGLEMENT ET INSCRIPTION

Le deuxième « kartathlon » du Val d'Argenton est organisé par le Racing Kart Junior Club avec Sport Moteur Communication (SMC) et en collaboration avec Pro Fun Com.

Cette rencontre sportive et conviviale s'adresse à tous à partir de 12 ans révolus et 1,40 M (plusieurs catégories, autorisation parentale exigée pour les mineurs).

Partie mécanisée (karting) placée sous le contrôle de la société de location de karts du Val d'Argenton. Tout le matériel et les équipements de sécurité sont mis à la disposition des participants. Ces derniers s'engagent à respecter la réglementation de la société du circuit et les consignes des moniteurs diplômés présents sur la piste.

Partie VTT : les participants s'engagent à se présenter avec du matériel en bon état (freins fonctionnels, pneus gonflés, etc...) et à porter un casque de vélo homologué (gants conseillés). Chaque cycliste participant doit présenter, soit une licence FFC en cours de validité, soit un certificat médical précisant une « non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition » et datant de moins de trois mois.

L'épreuve peut se disputer en individuel ou duo mixte (homme + femme sans distinction d'âge). Il sera établi un classement général scratch et des classements selon trois catégories, Individuels 12 / 16 ans, Duos mixtes, Individuels plus de 45 ans et (ou) plus de 85 kg.

Le coût de l'inscription est fixé à 38 euros par personne et 42 euros pour les duos.

Inscriptions limités à 30 partants, individuels ou duos (15 karts en piste maxi)

Chaque participant assure qu'il est couvert par une garantie individuelle accident. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident consécutif à un mauvais état de santé ou une maladresse, ainsi qu'en cas de perte ou de vol. Les inscrits participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité.

L'enregistrement des inscriptions s'effectuera au club house du circuit entre 13 H 45 et 14 H 15 (boissons chaudes et biscuits offerts). Possibilité de reconnaître le parcours vélo entre 13 H 40 et 14 H 10 uniquement. Tous les concurrents devront assister à un briefing à 14 H 15.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

14 H 30, 1ère partie: 10 mn en kart loisir (matériel fourni et tiré au sort) séance chronométrée (classement au meilleur tour), 1^{ère} attribution de points.

15 H 15, 2e partie: Epreuve VTT (matériel non fourni) accessible pour tous (parcours ludique, difficultés simples) 8 km environ (6 pour les moins de 16 ans) départs selon le classement des chronos karting, 2^e attribution de points (les organisateurs se réservent l'option de raccourcir le circuit et allonger le nombre de tours tout en conservant les kilométrages annoncés)

16 H 15, 3e partie: Finale en peloton (1/4 heure de course environ) en kart loisir, grille de départ selon le classement cumulé de points après le chrono en kart et l'épreuve VTT, dernière attribution de points.

17 H 00, remise de prix

Pot de l'amitié, remise des récompenses (classement cumulé par points sur les trois parties)

Nombreux lots (au moins un par participant)

Sandwiches et boissons (froides et chaudes) à vendre sur place.

BULLETIN A COMPLETER et envoyer à Club Smc, La Tour de Ménives, 49 400 Saumur
ou par mail à pro.fun.com@gmail.com Infos au 06. 89. 85. 81. 26.

M. (Mme) Prénom Age

E.mail.....Téléphone.....

Confirme mon engagement au 2e Kartathlon du Val d'Argenton le 5 Février 2012. J'accepte le règlement ci-dessus et m'engage à le respecter. Je joins une copie de licence FFC ou un **certificat médical**. Je joins un chèque (à l'ordre de « SMC ») correspondant à ma participation (38 euros individuel, 42 euros duo) + **une autorisation parentale si je suis mineur**.

Je participe en individuel(le)

Je participe en duo mixte.

En VTT seulement

En Kart seulement

Nom et prénom de mon (ma) coéquipier(e).....

SIGNATURE